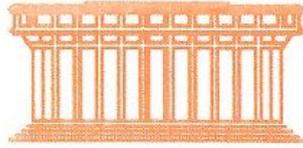


FONDATION FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY  
POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX



FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY FOUNDATION  
FOR PEACE RESEARCH

DEPARTEMENT  
DE LA RECHERCHE  
DE LA PAIX



## **FONDATION FELIX HOUPHOUËT BOIGNY POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX**

### **SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES**

YAMOOUSSOUKRO BP 1818  
Téléphone (225) 30 64 31 04  
E-mail: [d.paix@fondation-fhb.com](mailto:d.paix@fondation-fhb.com)

ABIDJAN - 01 BP 3941  
Téléphone (225) 20 21 63 72  
Site Internet: [www.fondation-fhb.com](http://www.fondation-fhb.com)

*Document réalisé par*

*Dr Diénéba DOUMBIA*

*Directrice du Département de la recherche de la  
paix*

*Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche  
de la paix*

*Août 2011*

| TABLE DES MATIERES |   | pages |
|--------------------|---|-------|
| I.                 | CREATION ET DENOMINATION  | 3     |
| II.                | NOTRE VISION  | 3     |
| III.               | NOS MISSIONS  | 3     |
| IV.                | NOS VALEURS   | 4     |
| V.                 | NOS OBJECTIFS   | 4     |
| VI.                | STATUT JURIDIQUE  | 4     |
| VII.               | CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE LA FONDATION  | 5     |
| VIII.              | DOMAINES DE COMPETENCE  | 6     |
| IX.                | BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES  | 7     |
|                    | IX.1. BENEFICIAIRES   | 7     |
|                    | IX.2. NOS PARTENAIRES   | 8     |
| X.                 | RESSOURCES HUMAINES   | 8     |
| XI.                | NOS REALISATIONS DANS LES QUATRE DERNIERES ANNEES   | 8     |
|                    | XI.1. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA PAIX   | 8     |
|                    |   |       |
|                    | XI.1.1. SEMINAIRES ORGANISES PAR LA FONDATION   | 9     |
|                    |   |       |
|                    | XI.1.2. CONFERENCES   | 11    |
|                    |   |       |
|                    | XI.1.3. COLLABORATION AVEC L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN COTE D'IVOIRE- ONUCI  | 12    |
|                    | XI.1.4. COLLABORATION AVEC L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR L'EDUCATION, LES SCIENCES ET LA CULTURE-ISESCO   | 15    |
|                    | XI.1.5. PARTICIPATION AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX  | 16    |
| XII.               | LES DEFIS ACTUELS   | 16    |
|                    |   |       |
| XIII.              | NOS PERSPECTIVES  | 15    |
|                    |   |       |
| XIII.1.            | Principaux enjeux   | 16    |
| XIII.2.            | Nos orientations stratégiques   | 16    |
| XIII.3.            | De nouveaux Projets à réaliser  | 17    |
|                    | Projet 1 : Promouvoir la pédagogie de la paix   | 17    |
|                    | 1. Création d'une école de la paix  | 18    |
|                    | 2. Production d'outils pédagogiques   | 18    |
|                    | 3. Organisation d'un concours de débat  | 18    |
|                    | 4. Exécution du projet « Demain, je serai citoyen » en Côte d'Ivoire  | 19    |
|                    |   |       |
|                    | Projet 2 : Création d'une cellule spécialisée en matière de religion, tradition et paix qui favoriserait la contribution des religieux, des Rois et chefs traditionnels à | 20    |

l'instauration de la culture de la paix et de la non-violence en Côte d'Ivoire

|   |    |
|---|----|
| Projet 3 : Nouvelles infrastructures indispensables au bon fonctionnement des activités de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix     | 20 |
| Projet 4 : Institution d'un espace international pour la culture de la paix.  | 20 |
| Projet 5 : Développement de recherches sur les institutions et mécanismes de négociation, de dialogue, de réconciliation, de maintien et de culture de la paix. | 21 |
| ANNEXE : Déclaration de Yamoussoukro sur la paix dans l'esprit des hommes   | 22 |

La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est une institution originale au service de la paix qui mérite d'être connue de tous. Il est donc important de la présenter afin de montrer sa situation actuelle et ses perspectives.

L'objectif de ce document est de faire découvrir l'édifice de la Fondation dans sa spécificité au niveau de ses infrastructures, ses missions, ses domaines de compétences, ses activités et les perspectives qui se dégagent pour l'avenir et qui sont de nature à favoriser son rayonnement dans la promotion de la culture de la paix et de la réconciliation.

## I. CREATION ET DENOMINATION

La Fondation Félix Houphouët Boigny a été construite à partir de 1977 et inaugurée le 26 juin 1989 par la tenue d'un colloque international sur « la paix dans l'esprit des hommes » à Yamoussoukro, organisé par l'Etat de Côte d'Ivoire et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Science et la Culture (UNESCO). Depuis le 05 décembre 1997, elle est devenue « **Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix** » par la signature d'un contrat de coopération et de siège entre la Côte d'Ivoire et l'UNESCO<sup>1</sup>.

## II. NOTRE VISION

La vision de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est axée sur celle de Félix Houphouët-Boigny qui disait en 1985: « *je réserve la Fondation qui porte mon nom. Je veux que vous lui donniez une dimension, non pas ivoirienne, à la mesure de ma modeste personne. Soyez plus ambitieux, donnez lui une dimension internationale. Demandez à tous ces chercheurs ; appelez même les prix Nobel de la paix ; qu'ils viennent se réunir ici. Dieu vous aidera à gagner la vraie bataille, la bataille pour la paix qu'il a promise aux hommes de bonne volonté, à tous les hommes* ».

Il s'agit d'instaurer, d'instituer un cadre et des mécanismes d'échanges pour la paix et la culture de paix au niveau national et international. La vision prend une valeur importante dans le contexte national actuel de la réconciliation nationale et de l'établissement de la paix entre peuples dans la sous-région, en Afrique et dans le monde.

---

<sup>1</sup> La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est une institution à vocation internationale reconnue d'utilité publique et associée à l'UNESCO sur la base d'un accord de coopération reconnue par l'Etat ivoirien. A ce titre, l'UNESCO pourra lui fournir toute l'aide morale, intellectuelle et technique pour lui permettre de jouer son rôle.

### **III. NOS MISSIONS**

La Fondation a pour principales missions :

- d'établir une culture de la paix au niveau national et international ;
- de préparer, de former à la citoyenneté et à son exercice à tous les niveaux ;
- de mettre en place des mécanismes et des institutions d'établissement et de renforcement de la paix ;
- de créer un cadre de dialogue, d'échanges entre les nations, les communautés, etc.

### **IV. NOS VALEURS**

La Fondation s'engage fermement à faire la promotion des sept valeurs de la culture de la paix à savoir : *la démocratie, le respect du Droit, le respect des droits de l'homme, la tolérance, la non-violence, la solidarité, la protection de l'environnement.*

Elle aspire ainsi à l'avènement d'une société démocratique et de paix où les citoyennes et les citoyens seront :

- respectueux des principes démocratiques, du droit et des droits de l'homme ;
- épris des valeurs sociales que sont la non-violence, la tolérance et la solidarité ;
- soucieux de la protection de la planète, de la préservation de l'équilibre écologique et de l'amélioration du cadre de vie.

### **V. NOS OBJECTIFS**

Les objectifs de la Fondation sont de :

- contribuer à la recherche, à la sauvegarde, au maintien et à la promotion de la paix en Afrique et dans le monde, dans l'esprit de l'acte constitutif de l'UNESCO et de la charte des Nations Unies ;
- être un centre de réflexion et de recherche sur la paix et de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire des peuples africains et de leur lutte pour la liberté et la justice ;
- être un lieu d'échanges, de dialogue, de conciliation et de fraternité humaine.

### **VI. STATUT JURIDIQUE**

La Fondation est dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle jouit des privilèges et immunités nécessaires à l'exercice de ses fonctions sur la base d'un accord de siège conclu entre l'UNESCO et le gouvernement de la Côte d'Ivoire. Elle est composée de plusieurs organes dont le Secrétariat Général.

## ▪ Le Secrétariat Général

Le Secrétaire Général de la Fondation supervise le Secrétariat Général qui comprend trois directions:

- la Direction Financière et Administrative
- la Direction du Département de la Recherche de la Paix
- la Direction du Département des recherches historiques

Il existe également un Centre International de Documentation, un service technique, un service audiovisuel et un service informatique qui lui sont rattachés.

## VII. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE LA FONDATION

La Fondation abrite amphithéâtres, salles de réunions, salons et bureaux, afin d'accueillir des rencontres officielles et privées.

**Capacité d'accueil :** Une diversité d'espaces ultramodernes

- **Superficie totale du plancher : 60 000 m<sup>2</sup>**
- **Amphithéâtres 2 000 et 400 places :** équipés d'un réseau de télécommunication intérieure couvrant l'intégralité des locaux, d'un système de traduction simultanée pour huit langues, et d'une machinerie scénographique pour tous spectacles.
- **Salles de réunion :** 2 de 160 places, 20 de 100 places et 20 de 50 places sonorisées et dotées d'un équipement audiovisuel complet.
- **Salles et bureaux de presse 600 m<sup>2</sup> :**
- **Studios et régies radio et télévision**
- **Cabines de projection**
- **Locaux de reprographie**
- **Salle de recherches de 8800 m<sup>2</sup> :** équipements de collecte, de stockage et de consultation des documents, livre, informatique et muséographique
- **Bibliothèque de 5200 m<sup>2</sup> :** salle de lecture, stockage et de réunions, administration, atelier de restauration des ouvrages
- **Salle informatique 3600 m<sup>2</sup> :** connectée à Internet, organisation de discussions entre chercheurs et diffusion des documents numériques de son fonds. Grâce à ce lieu, on peut collecter des documents physiques ou numériques, recevoir et gérer les diverses donations

- **Musée de la Paix de 530 m<sup>2</sup>**: Pour des expositions permanentes ou temporaires

## **VIII. DOMAINES DE COMPETENCE**

- Conception, élaboration et mise en œuvre de projets, programmes et politiques dans le domaine de la paix
- Elaboration d'outils pédagogiques :
  1. pour l'éducation à la paix
  2. pour l'éducation à la citoyenneté
  3. pour l'apprentissage du débat et de la démocratie
- Renforcement des capacités des chercheurs et des formateurs et animateurs dans les domaines suivants :
  1. Culture de la paix
  2. Culture démocratique
  3. Gestion et prévention des conflits
  4. Processus de réconciliation
  5. Cohésion sociale
- Assure un rôle de Conseils dans les domaines suivants :
  1. Offre de services de consultation à toute personne, groupe de personnes ou institutions désirant développer ou travailler sur des sujets relatifs à la paix, à la citoyenneté, à la démocratie, à la gestion et à la prévention des conflits, au processus de réconciliation, etc.
  2. Offre de services d'information et de soutien aux organisations de promotion de la culture de la paix et de la citoyenneté démocratique
  3. Aide à l'amélioration ou au perfectionnement des démarches d'enseignement-apprentissage ou de planification dans un cadre démocratique
  4. Appui à la révision des programmes et manuels scolaires
  5. Soutien aux jeunes et aux organisations de jeunesse qui contribuent à la promotion de la culture démocratique, à la paix, au dialogue interculturel et à la gestion non violente des conflits
- Proposition de réformes éducatives intégrant la citoyenneté et la culture de la paix à l'école

- Organisation matérielle et facilitation de réunions, conférences, colloques, ateliers, séminaires et autres rencontres scientifiques
- Coaching et suivi de la mise en œuvre des plans et projets dans le domaine de la paix
- Formation aux techniques de plaidoyer et lobbying
- Formation aux techniques de communication dans tous les domaines et sous toutes les formes
- Encadrement des stagiaires issues des universités et autres institutions désireux de se former dans le domaine de la culture de la paix, de la gestion des conflits, etc.
- Organisation d'expositions

## **IX. BENEFICIAIRES ET PARTENAIRES**

### **IX.1. Bénéficiaires**

La Fondation a été érigée par le Président Félix Houphouët Boigny pour servir d'instrument de travail et de cadre de réflexion. A ce titre, ces activités doivent être orientées vers divers publics-cibles:

#### **➤ Le monde scolaire et universitaire :**

Inspecteurs de l'Education Nationale, Enseignants (Préscolaire, primaire et secondaire), Educateurs, Chefs d'établissement et Directeurs d'écoles ; Enseignants et Chercheurs du supérieur, Présidents d'universités, Doyens, Directeurs des centres et instituts, Elèves et Etudiants, Associations estudiantines, etc.

#### **➤ Organisations de la société civile par corps professionnels et par association :**

Rois et Chefs traditionnels, Leaders religieux, Femmes leaders, Leaders de jeunesse (politique, religieux, syndical, etc.), Leaders syndicaux, Leaders des associations professionnelles,

#### **➤ Les institutions de la République :**

Le Gouvernement, l'Assemblée Nationale, la Cour Suprême, la Cour des Comptes, le Conseil Constitutionnel, le Conseil Economique et Social, la Grande Chancellerie, les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire, les municipalités, les Chambres consulaires, la Grande Médiature, la Commission, Dialogue, Vérité et Réconciliation–CDVR, etc.

#### **➤ Les mass-médias :**

Les journalistes de la presse écrite, les journalistes et animateurs des radios et télévision, les organes de régulation (Conseil National de la Communication Audiovisuelle-CNCA, Conseil National de la Presse-CNP), le Groupement des Editeurs de Presse de Côte d'Ivoire-GEPCI, etc.

#### **➤ Les sociétés :**

La SODECI, la CIE, la SODEFOR, les Ports Autonomes d'Abidjan et de San-pédro, la SIR, la GESTOCI, etc.

## **IX.2. Nos partenaires**

La Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix collabore régulièrement avec certaines institutions. Il s'agit:

- Des Organisations Non-Gouvernementales (ONG)
- Des Organisations de la Société Civile (OSC)
- Instituts de Recherche et de promotion de la culture de la paix,
- Institutions internationales (UNESCO, ONUCI, ISESCO)
- Universités
- Ministères (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Enseignement Supérieur, etc.)

## **X. RESSOURCES HUMAINES**

Pour mener à bien sa mission, la Fondation dispose de compétences humaines.

- Un personnel permanent compétent et expérimenté:
  - Personnel administratif et financier
  - Personnel technique
  - Chercheurs
  - Formateurs
- Chercheurs et Formateurs associés ou visiteurs
- Bénévoles
- Stagiaires

## **XI. NOS REALISATIONS DANS LES QUATRE DERNIERES ANNEES**

### ***XI.1. INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA PAIX***

Depuis janvier 2007, le Département de la recherche de la paix travaille sur les programmes d'activités (recherche, formation, animation socioculturelle et sportive, musée de la paix, éditions, etc.) de la **Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix**.

La Fondation est engagée dans tout ce qui concerne **l'éducation à la culture de la paix**, la promotion de la culture de la paix et de la non-violence, de la citoyenneté démocratique, de la cohésion sociale et dans le processus de réconciliation.

### ***XI.1.1. SEMINAIRES ORGANISES PAR LA FONDATION***

#### ***En 2011***

Du 10 au 11 août 2011 : Séminaire sur le thème « **Education à la culture de la paix et à la Démocratie** » en direction de la Jeunesse Etudiante Catholique – (JEC) du Diocèse de Yopougon (Cathédrale de Saint André) à Abidjan.

#### ***En 2010***

La Fondation Félix Houphouët-Boigny a organisé et animé un certain nombre de séminaires en direction des organisations de la société civile.

- 08 Avril 2010 : visite d'études de l'Université Méthodiste suivie d'un exposé sur le thème « **Education aux valeurs de la culture de la paix** » à Yamoussoukro
- 23 - 25 juin 2010 : Séminaire sur le thème « **Rôles et responsabilités de la Jeunesse parlementaire dans le processus de paix en Côte-d'Ivoire** » à l'endroit du Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI) à Yamoussoukro
- Du 04 au 05 Août 2010 : Séminaire sur le thème « **Education à la culture de la paix** » à l'endroit des membres de l'ONG OBAMA Fan Club Africain pour la lutte contre la pauvreté à Abidjan
- 20 octobre 2010 : Séminaire sur le thème « **Engagement des jeunes en période électorale en Côte d'Ivoire** » à l'endroit de la Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD) à Sinfra

#### ***En 2009***

La Fondation Félix Houphouët-Boigny a organisé et animé un certain nombre de séminaires en direction des organisations de la société civile suivantes :

- Du 08 octobre au 09 octobre 2009 : séminaire sur le thème « **Education à la paix et à la démocratie** » en direction de la Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD) à Yamoussoukro
- Du 30 septembre 2009 au 1<sup>er</sup> octobre 2009 : séminaire sur le thème « **Education à la paix et à la démocratie** » en direction de la Fédération Estudiantine et Scolaire de

Côte d'Ivoire (FESCI) section FLASH (Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines) -Université de Cocody à Abidjan

- Du 08 au 09 septembre 2009 : séminaire sur le thème « **Education à la culture de la paix** » en direction des membres du Conseil Supérieur des Imams (COSIM) de Côte d'Ivoire à Abidjan
- Du 29 au 30 juin 2009 : Séminaire sur le thème « **Education à la paix et à la démocratie** » en direction de l'ONG Youth Network for Peace in Africa à Abidjan.

### **En 2008**

La Fondation Félix Houphouët-Boigny a organisé et animé un certain nombre de séminaires en direction des organisations de la société civile suivantes :

- Du 12 et 13 mars 2008 : Séminaire sur le thème : « **Le citoyen et la culture de la paix** » en direction des représentants de la société civile par corps professionnels et par association (enseignants, chercheurs, médecins, juristes, responsables d'ONG, groupements associatifs, leaders politiques et religieux, journalistes, femmes, membres d'institutions républicaines) à la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro
- Du 18 au 20 juin 2008 : Séminaire sur le thème : « **Education à la paix et à la démocratie** » destiné au Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI) à la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix à Yamoussoukro
- Du 05 au 07 septembre 2008 : Séminaire sur le Thème « **Education à la paix et à la démocratie** » destiné à la Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD) à Yamoussoukro

### **XI.1.2. CONFERENCES**

La Fondation FHB a apporté son expertise dans des panels et conférences.

- 29 juillet 2011 : Conférence sur le thème « **Comment imaginer la réconciliation : création des espaces de réconciliation** » dans le cadre de la journée de la réconciliation à Yopougon à Abidjan
- 12 août 2011 : Conférence sur le thème « **Jeunesse, Education, Paix et Développement** » lors de la journée internationale de la jeunesse à Abidjan
- 08 avril 2009 : Communication sur le thème « **Protocole de non-violence et engagement des jeunes** » à la restitution des travaux du séminaire pour la signature du protocole de non-violence en période électorale entre des organisations de jeunesse de Côte d'Ivoire
- 12 août 2008 : Conférence publique sur le thème « **Quel engagement citoyen pour la jeunesse dans le processus de paix en Côte d'Ivoire ?** » prononcée lors de la journée

- internationale de la jeunesse en direction du Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI) à Bouaké
- 29 décembre 2008 : Communication sur le thème « *Comment lutter contre toutes les formes de violence y compris la violence en période électorale ?* » suivie de la présentation des *outils et des mécanismes du processus électoral* dans le cadre de la signature d'un protocole de non violence initié par la Jeunesse Panafricaine Démocrate, (JPAD) en collaboration avec les organisations de jeunesse en Côte d'Ivoire à Abidjan.
  - 09 août 2008 : Conférence sur le thème « *Comment préserver la paix en Côte d'Ivoire* » lors de la remise du prix d'excellence organisée par le Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI) à Yamoussoukro
  - 12 août 2008 : Conférence publique sur le thème « *Quel engagement citoyen pour la jeunesse dans le processus de paix en Côte d'Ivoire ?* » prononcée lors de la journée internationale de la jeunesse en direction du Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI) à Bouaké lors de la Journée Internationale de la Jeunesse
  - 29 décembre 2008 : Communication sur le thème « *Comment lutter contre toutes les formes de violence y compris la violence en période électorale ?* » suivie de la présentation des *outils et des mécanismes du processus électoral* dans le cadre de la signature d'un protocole de non violence initié par la Jeunesse Panafricaine Démocrate, (JPAD) en collaboration avec les organisations de jeunesse en Côte d'Ivoire à Abidjan.
  - 06 décembre 2008 : Conférence sur le thème « *Education à la paix et à la non violence* » dans le cadre du lancement de la signature du protocole de non violence initié par la Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD) à Abidjan

### **XI.1.3. COLLABORATION AVEC L'OPERATION DES NATIONS UNIES EN COTE D'IVOIRE-ONU CI**

Dans le cadre de la coopération entre les institutions, la Fondation FHB a apporté son expertise dans les séminaires, panels et conférences organisés par **l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI)** depuis **2008**.

Ces activités se sont déroulées dans les 19 régions de la Côte d'Ivoire. Elles ont concerné la promotion de la citoyenneté démocratique et de la culture de la paix.

La Directrice du Département de la recherche de la paix de la Fondation a joué un rôle primordial dans l'animation de ces séminaires, panels et ateliers.

### **En 2011**

**En 2011**, le Département de la recherche de la paix de la Fondation a été sollicité pour animer des ateliers et sous-thèmes d'un certain nombre de séminaires organisés par

l'ONUCI. Les séminaires ont été particulièrement couronnés par l'élaboration des messages de paix, des plans d'actions et des recommandations.

- Du 20 au 21 décembre 2011 : Animation du sous-thème : « ***Education aux valeurs de la culture de la paix pour un environnement post crise apaisé*** » dans le cadre du séminaire de renforcement des capacités des leaders d'opinion en faveur d'un environnement post-crise apaisé à Bouaké. Ce séminaire a permis d'aborder les **aspects méthodologiques** et les **instruments de la réconciliation**.

Le Département de la recherche de la paix a été également sollicité pour animer le sous-thème « ***Education aux valeurs de la culture de la Paix et à la cohésion sociale*** » dans le cadre des séminaires de sensibilisation et de renforcement des capacités des leaders d'opinion à un environnement post-électoral apaisé sur le thème : « ***L'engagement des leaders d'opinion pour le renforcement de la cohésion sociale et la réconciliation intercommunautaire*** » dans les régions suivantes.

- Du 20 au 21 juin 2011 Région des Lagunes à Grand-Bassam.
- Du 23 au 24 juin 2011 Région des Lacs à Yamoussoukro
- Du 27 au 28 juin 2011 Région des Montagnes à Man
- Du 29 au 30 juin 2011 Région du Moyen Cavally à Duekoué

## **En 2010**

Le Département de la recherche de la paix a été sollicité pour animer le sous-thème « ***Education aux valeurs de la culture de la Paix*** » dans le cadre des séminaires sur le thème : « ***Engagement de la société civile ivoirienne en faveur d'un environnement électoral apaisé*** » dans 6 régions de la Côte d'Ivoire.

- 30 - 31 Mars 2010 à Adzopé
- 15 - 16 Avril 2010 à Korhogo
- 06 - 7 mai 2010 à San-Pedro
- 11 - 12 Mai 2010 à Lakota
- 07 - 08 Juin 2010 à Séguéla
- 26 - 27 Octobre 2010 à Bondoukou

## **En 2009**

Le Département de la recherche de la paix a été sollicité pour animer le sous-thème « *Education aux valeurs de la culture de la Paix* » lors des séminaires sur le thème : « *L'implication des ONG et associations de la société civile ivoirienne dans la promotion de la culture de la Paix et le renforcement de la cohésion sociale* » dans les régions suivantes.

- Du 11 au 12 mai 2009 dans la région du Denguélé à Odienné : animation du module 4 et de l'atelier sur le thème « *Education aux valeurs de la culture de la paix* »
- Du 14 au 15 mai 2009 dans la région des Lacs à Bouaké : animation du module 1 et de l'atelier sur le thème « *Education aux valeurs de la culture de la paix* »
- Du 28 au 29 mai 2009 dans la région du Haut-Sassandra à Daloa: animation du module 1 et de l'atelier sur le thème « *Education aux valeurs de la culture de la paix* »
- Du 5 au 6 juin 2009 dans la région des Lagunes à Grand-Bassam animation du module 1 et de l'atelier sur le thème « *Education aux valeurs de la culture de la paix* »
- Du 25 au 26 juin 2009 dans la région du N'zi-Comoé à Bongouanou : animation du module 1 et de l'atelier sur le thème « *Education aux valeurs de la culture de la paix* »
- Du 26 au 27 août 2009 dans la région du Sud-Bandama à Divo : séminaire de formation de la jeunesse du Sud-Bandama, animation du module 1 et de l'atelier sur le thème « *Education aux valeurs de la culture de la paix* »

## **En 2008**

Le Département de la recherche de la paix a été sollicité pour animer le sous-thème « *Education aux valeurs de la culture de la Paix* » dans le cadre des séminaires sur le thème « *Rôles et responsabilités des enseignants dans le processus de paix en Côte d'Ivoire* » d'une part, et : « *Rôles et responsabilités des ONG et associations de la Région des Savanes dans la promotion de la culture de la paix* » d'autre part.

- Animation du séminaire de formation organisé par l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), sur le thème : « *Rôles et responsabilités des enseignants dans le processus de paix en Côte d'Ivoire* », septembre 2008 à Yamoussoukro
- Animation du séminaire de formation organisé par l'ONUCI en direction des ONG et associations de la Région du N'zi-Comoé sur le thème : « *Education aux valeurs de la culture de la paix* », novembre 2008 à Dimbokro

- Animation du séminaire de formation organisé par l'ONUCI sur le thème : « **Rôles et responsabilités des ONG et associations de la Région des Savanes dans la promotion de la culture de la paix** », décembre 2008 à Korhogo

#### **XI.I.4. COLLABORATION AVEC L'ORGANISATION ISLAMIQUE POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE-ISESCO**

- 26-30 mai 2008 : Réunion d'experts pour le projet de **création du Centre Régional de l'ISESCO de Formation pour l'Education à la culture de la paix (CIFEP)**. Un protocole d'accord sur la création de ce centre a été rédigé par les organismes concernés : ISESCO, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.
- 27- 31 juillet 2009 : Participation de la Fondation à la réunion sous-régionale sur le thème : « L'éducation aux valeurs du dialogue et aux droits de l'homme » organisée par l'ISESCO à Abidjan. Cette rencontre a vu la participation de la Guinée, du Mali, du Gabon, du Burkina-Faso et de la Côte d'Ivoire. A cette occasion, la Directrice du Département de la recherche de la paix de la Fondation a présenté un module sur le thème « Education aux valeurs de la culture de la paix ».

#### **XI.I.5. PARTICIPATION AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX**

- 17 - 19 novembre 2009 : Participation à la 2<sup>ème</sup> conférence régionale sur la justice transitionnelle à Yaoundé (Cameroun) sur le thème : « **La justice transitionnelle : une voie vers la réconciliation et la construction d'une paix durable** » organisée par la Division des Droits de l'homme des Nations Unies (Haut Commissariat aux Droits de l'homme), le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes de la France, le Département Fédéral des Affaires Etrangères de la Confédération Suisse. Lors des travaux sur les études des cas, la Directrice du Département de la recherche de la paix a présidé les travaux en atelier sur le sous-thème « **Commission de vérité ou commission d'établissement des faits** ».
- 16 - 17 juillet 2008 : Participation aux séminaires de Caux en Suisse sur les thèmes: « **La médiation en Afrique francophone** »; « **Les causes de l'insécurité humaine dans le monde** ».

## **XII. LES DEFIS ACTUELS**

Notre principal défi : *Influencer de la manière positive et efficace le développement de la citoyenneté démocratique et la promotion de la culture de la paix en Côte d'Ivoire et dans le monde.*

Pour relever ce défi, il nous faut agir stratégiquement sur plusieurs dimensions.

### **XIII. NOS PERSPECTIVES**

#### **XIII.1. Principaux enjeux**

Notre principal enjeu est de nous engager pour la citoyenneté démocratique et la culture de la paix en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde en nous appuyant sur la vision, les missions et les valeurs de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

Notre institution est une organisation citoyenne. Elle doit participer réellement aux débats publics en offrant généreusement des lieux de discussion, de réflexion et de recherche, spécialement sur des thèmes majeurs qui constituent des enjeux sociaux actuels :

- La culture de la paix et de la non-violence
- La citoyenneté africaine démocratique
- Pratique de la participation démocratique à l'école
- Pratique de la réconciliation par la création d'espaces physiques, sociaux et intérieurs pour réapprendre à vivre ensemble et opérer de nouveaux choix pour un avenir meilleur.

#### **XIII.2. Nos orientations stratégiques**

La Fondation a pensé une stratégie d'intervention axée sur un programme d'activités conçue en 2007. Pour réaliser sa mission, la Fondation a défini des orientations qui s'appuient sur sa mission et qui permettent de satisfaire les besoins fondamentaux de nos sociétés.

- **La première orientation** porte sur l'élaboration des programmes de recherche sur la culture de la paix et sur la prévention des violences et des conflits.
- **La deuxième orientation** consiste à fournir des offres de formation afin de contribuer à l'instauration de la démocratie et de la culture de la paix. L'un des axes de ce

programme porte sur la reconnaissance de l'école comme un moyen principal pour le renforcement de la culture de la paix et de la non-violence chez les jeunes.

- **La troisième orientation** vise à magnifier et faire ancrer la paix dans nos cultures et pratiques quotidiennes.
- Dans **la quatrième orientation**, il s'agit de diffuser les résultats des recherches et de réaliser des outils pédagogiques.
- Dans la **cinquième orientation**, la Fondation met un accent particulier sur la coopération dans la mesure où la construction d'une société démocratique et de paix ne pourra se faire sans une mobilisation des ressources humaines, matérielles, et financières. D'où la nécessité de mettre en place des synergies entre tous les acteurs en vue de les amener à coopérer pour construire la paix.
- Enfin la **sixième orientation** consiste à renforcer la communication, la visibilité et le faire savoir. Il s'agit de faire connaître la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix en Côte d'Ivoire, valoriser davantage ses travaux au niveau national et dans les cercles internationaux et auprès des acteurs de paix et consolider les relations avec les médias.

Pour la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, l'enjeu est vital. Il s'agit de promouvoir les valeurs de la culture de la paix afin de construire une société non violente, démocratique, plus juste, plus tolérante et plus solidaire, et d'encourager l'engagement citoyen.

### **XIII.1. De nouveaux Projets à réaliser**

- **Projet 1 : promouvoir la pédagogie de la paix**

#### **1. Création d'une école de la paix**

Vu l'intérêt que la Fondation accorde à la promotion de la culture de la paix en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde, il est important qu'elle mette en place une école de la paix dont le rayonnement sera universellement reconnu.

#### **2. Production d'outils pédagogiques**

La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, s'engage résolument dans la production d'outils pédagogiques sur l'éducation à la culture de la paix et à la gestion

positive des conflits.

A cet effet, La Fondation prévoit la publication de brochures pédagogiques qui proposent :

- des repères conceptuels (par exemple, les valeurs à transmettre dans une telle éducation),
- des repères méthodologiques, historiques et thématiques pour réfléchir et agir dans l'esprit de la culture de la paix,
- La réalisation de *mallettes pédagogiques* à destination des enseignants (primaire, secondaire et supérieur) et de tout autre public.
- La réalisation des supports pédagogiques (livres, dossiers, bandes dessinées, films, documentaires sur la paix et à visée pédagogique, etc.)

### **3. Organisation d'un concours de débat**

La Fondation envisage d'organiser annuellement un **Concours national de débats sur des thèmes variés**.

Qu'est-ce que le débat ?

La démocratie suppose le débat, donc le temps de penser, de s'exprimer, d'entendre et de comprendre des avis contraires, de chercher des compromis.

Pourquoi institutionnaliser le débat ?

Institutionnaliser le débat, c'est créer les règles, conditions, principes, cadre de fonctionnement du débat. Du coup, l'institutionnalisation du débat dans l'établissement scolaire et universitaire s'impose.

Quels sont les enjeux du débat ?

Débattre suppose une éthique de la communication. Ethique sans laquelle l'on bascule dans la violence physique ou l'injure verbale. Le débat se présente alors comme une méthode d'enseignement intéressante dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix. Il apparaît comme un outil pour la formation d'une conscience citoyenne, un espace de liberté et un fondement de la démocratie à l'école et dans la société.

Dans le contexte sociopolitique actuel de la Côte d'Ivoire où ont explosé les incivilités, où la violence physique a pris le pas sur la confrontation des idées et où des consensus sont toujours à renégocier, il importe d'éduquer les citoyens et futurs citoyens à la pratique du débat démocratique. Le débat est fondamental dans l'émergence d'une société démocratique. Apprendre à débattre, c'est aussi apprendre à privilégier la force des idées et opinions sur la force des armes ou sur la violence physique.

Le concours sera organisé à différents niveaux : Ecoles, établissements publics et privés, institutions d'enseignement supérieur, universités, grandes écoles.

Le concours sera organisé sur toute l'année scolaire et universitaire pour permettre une grande visibilité et une grande audience audio-visuelle et télévisuelle. Les phases de présélections seront organisées les deux premiers trimestres avec les phases finales le troisième trimestre.

Les diffusions et rediffusions permettront d'attirer l'attention sur l'événement. Les modalités de déroulement seront décrites dans un document spécial.

L'organisation d'un tel concours peut contribuer efficacement à l'avènement d'une société démocratique en Côte d'Ivoire à l'image de ce qui se fait, par exemple, dans les milieux scolaires et universitaires aux Etats-Unis et en Europe.

#### **4. Exécution du projet « Demain, je serai citoyen » en Côte d'Ivoire**

Le but de ce projet est d'aider les jeunes à mieux **vivre leur majorité** en pleine conscience de leurs droits et obligations pour **l'établissement de la démocratie** et le retour définitif de la paix en Côte d'Ivoire.

De nombreux jeunes accèdent chaque année à leur majorité et deviennent des citoyens à part entière, jouissant pleinement de leurs droits et obligations dans leur pays. Ils se voient ainsi confrontés à des choix cruciaux sans avoir été préalablement préparés à assumer ce changement radical de statut juridique, social et politique. Ce manque d'accompagnement explique, en partie, le désengagement, le non engagement ou le mauvais engagement des jeunes.

Il s'agit, dans le cadre de ce projet, de permettre l'accès des jeunes à toutes informations pouvant leur donner **une image saine de la République et de la démocratie** et les guider dans la perspective du retour définitif de la paix en Côte d'Ivoire.

Ce projet est destiné aux collégiens, aux lycéens, aux jeunes déscolarisés, aux jeunes non scolarisés, aux enfants de la rue et aux autres jeunes (apprentis "gbaka", jeunes couturiers, mécaniciens, coiffeurs, garagistes, etc.) âgés de **12 à 21 ans**.

Il est prévu dans ce projet l'élaboration d'un **guide du jeune citoyen** intitulé « **Etre citoyen, c'est d'abord s'informer** ».

➤ **Projet 2 : Création d'une cellule spécialisée en matière de religion, tradition et paix qui favoriserait la contribution des religieux, des Rois et chefs traditionnels à l'instauration de la culture de la paix et de la non-violence en Côte d'Ivoire**

Pour asseoir les bases d'une telle cellule, il est important de mener des recherches et d'organiser un **symposium** pour la diffusion des résultats. Ce symposium vise essentiellement à donner à ces leaders d'opinion les connaissances nécessaires pour les amener à utiliser la religion et la tradition comme instrument de promotion de la paix, et à établir un dialogue interreligieux, interculturel entre les différentes communautés. Ce dialogue peut offrir un

cadre idéal et une méthode de concertation sur tous les sujets, même les plus sensibles, sur la base du respect mutuel. Chaque symposium fera l'objet d'une publication qui sera largement diffusée.

L'on peut, en se basant sur les principes éthiques, philosophiques et théologiques qui sous-tendent ces religions, affirmer qu'elles peuvent rendre possibles le **pardon** et la **réconciliation**. C'est dans cette optique qu'il faut s'inscrire pour guérir les blessures du passé et réapprendre à vivre ensemble. Cela suppose que ces leaders d'opinion réfléchissent sur les causes profondes de l'intolérance et de la violence en Côte d'Ivoire.

➤ **Projet 3 : Nouvelles infrastructures indispensables au bon fonctionnement des activités de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix**

- Faire fonctionner le restaurant qui est prévu dans les plans de la Fondation,
- Mettre en place une cafétéria au service des séminaristes, visiteurs et à toute personne travaillant ou se trouvant à la Fondation de consommer des boissons et des repas
- Construire une auberge qui permettra à tout visiteur (Séminaristes, Chercheurs, experts, étudiants, professeurs, conférenciers, religieux, stagiaires, journalistes, etc) de vivre, pendant les rencontres scientifiques et culturelles, une expérience de vie communautaire originale qui renforcera les liens et enrichira les réflexions.
- Faire une clôture pour délimiter et sécuriser le domaine de la Fondation.

➤ **Projet 4 : Institution d'un espace international pour la culture de la paix.**

- Faire du centre un espace de rencontres et d'échanges au niveau international
- Instituer tous les 3 ans un colloque international sur un thème donné en rapport avec la paix et la culture de la paix
- Offrir un cadre pour la réalisation d'événements culturels en Afrique et dans le monde.

➤ **Projet 5 : Développement de recherches sur les institutions et mécanismes de négociation, de dialogue de réconciliation de maintien et de culture de la paix.**

- Faire de recherches sur les modes de gestion de la paix sociale dans les différentes communautés africaines
- Appuyer des recherches sur le patrimoine culturel et social de consolidation du dialogue et de la paix au sein de la famille, dans la communauté

- Contribuer à partager les expériences d'établissement de la paix et du dialogue et celles de négociations
- Promouvoir un espace de diffusion et d'application des résultats des recherches pour consolider la paix et la culture de la paix.

## **ANNEXE**

### **ANNEXE 1 : Déclaration de Yamoussoukro sur la paix dans l'esprit des hommes**

Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 1 juillet 1989

#### **I-**

La paix est essentiellement le respect de la vie.

La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.

La paix est plus que la fin des conflits armés.

La paix est un comportement.

La paix est une adhésion profonde de l'être humain aux principes de liberté, de justice, d'égalité et de solidarité entre tous les êtres humains.

La paix est aussi une association harmonieuse entre l'humanité et l'environnement.

Aujourd'hui, à l'aube de XXIe siècle, la paix est à notre portée.

\* \*

Le Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, réuni à l'initiative de l'UNESCO à Yamoussoukro, au cœur de l'Afrique, berceau de l'humanité et pourtant terre de souffrances et de développement inégal, a rassemblé des hommes et des femmes des cinq continents qui se consacrent à la cause de la paix.

L'interdépendance croissante entre nations et la conscience grandissante d'une sécurité commune sont autant de signes d'espoir.

Des mesures de désarmement contribuant à la diminution des tensions ont été annoncées et déjà prises par certains pays. Le règlement pacifique des différends internationaux a réalisé des progrès. Les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme sont plus largement reconnus.

Cependant, le Congrès a aussi noté la persistance de divers conflits armés à travers le monde. Il existe aussi d'autres situations conflictuelles : l'apartheid en Afrique du Sud, le non-respect de l'intégrité des pays, le racisme, l'intolérance, la discrimination, notamment à l'égard des femmes, et surtout les pressions économiques sous toutes leurs formes.

De plus, le Congrès a noté l'émergence de nouvelles menaces, non militaires, à la paix. Figurent parmi ces nouvelles menaces: le chômage, la drogue, l'absence de développement et la dette du tiers monde résultant notamment du déséquilibre entre les pays industrialisés et les pays en développement ainsi que des difficultés que rencontrent les pays du tiers monde à faire valoriser leurs ressources; enfin, la dégradation de l'environnement, due au fait de l'homme, telle que la détérioration des ressources naturelles, les changements climatiques, la désertification, la destruction de la couche d'ozone, la pollution, mettant en danger toute forme de vie sur la terre. Le Congrès a tenu à susciter la prise de conscience de ces problèmes.

\* \*

Les êtres humains ne peuvent travailler pour un futur qu'ils n'arrivent pas à concevoir. C'est pourquoi le Congrès s'est attaché à tracer les contours d'un avenir dans lequel l'humanité

puisse avoir foi.

L'humanité ne peut assurer son avenir que par la coopération; une coopération qui respecte la primauté du droit, tienne compte du pluralisme, garantisse plus de justice dans les échanges économiques internationaux et s'appuie sur la participation de toute la société civile à la construction de la paix. Le Congrès affirme que les individus et les sociétés ont droit à un environnement de qualité élément essentiel à la paix.

De plus, de nouvelles technologies sont maintenant disponibles au service de l'humanité. Mais leur utilisation efficace est tributaire de la paix, car ces technologies doivent servir la paix, de même que leurs résultats bénéfiques ne peuvent être pleinement assurés que dans un monde pacifique.

Enfin, le Congrès reconnaît que la violence ne résulte pas chez l'homme d'une détermination biologique et que les êtres humains ne sont pas prédestinés à avoir naturellement un comportement

\* \*

La quête de la paix est une aventure exaltante. Aussi le Congrès propose-t-il un nouveau programme permettant de prendre des mesures concrètes et efficaces, favorisant de nouvelles visions et approches dans la coopération, l'éducation, la science, la culture et la communication et tenant compte des traditions culturelles des différentes parties du monde. Cette série d'actions devra être mise en œuvre en coopération avec des organisations et institutions internationales, notamment l'Université des Nations Unies, l'Université pour la paix au Costa Rica et la Fondation internationale Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro.

Aux termes mêmes de son Acte constitutif, l'UNESCO est engagée dans la cause de la paix. La paix est aussi la vocation de Yamoussoukro. Le Congrès qui s'y est tenu confirme les espoirs de l'humanité.

## **II- PROGRAMME POUR LA PAIX**

Le Congrès invite les Etats, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les communautés scientifiques, éducatives et culturelles du monde, ainsi que tous les particuliers, à:

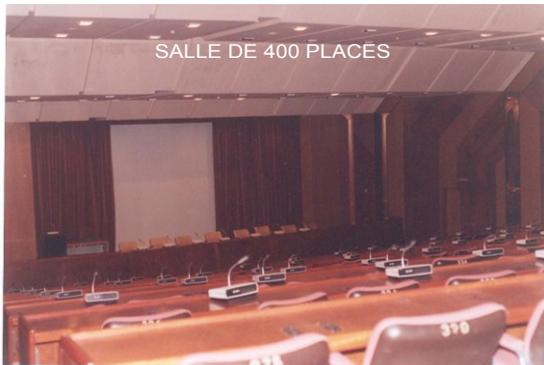
- (a) contribuer à la construction d'une nouvelle vision de la paix par le développement d'une culture de la paix, sur le fondement des valeurs universelles du respect de la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance, des droits de l'homme et d'égalité entre femmes et hommes ;
- (b) faire prendre mieux conscience du destin commun de l'humanité, de manière à favoriser la mise en œuvre de politiques communes qui garantissent la justice dans les rapports entre les êtres humains ainsi qu'une relation harmonieuse entre l'humanité et la nature ;
- (c) inclure dans tous les programmes éducatifs des éléments relatifs à la paix et aux droits de l'homme, qui aient un caractère permanent ;
- (d) encourager une action concertée à l'échelon international, en vue de gérer et de protéger l'environnement et faire en sorte que les activités menées sous l'autorité ou le contrôle d'un Etat quel qu'il soit ne portent atteinte ni à la qualité de l'environnement d'autres Etats ni à la biosphère.

Le Congrès recommande que l'UNESCO apporte la plus grande contribution possible à tous les programmes pour la paix. Il recommande notamment que soient examinées les propositions suivantes :

1. La prise en compte du Manifeste de Séville sur la violence (1986), premier stade d'une importante réflexion qui tend à rejeter le mythe selon lequel la violence humaine organisée obéirait à une détermination biologique. Le Manifeste devrait être diffusé, avec les commentaires appropriés, dans le plus grand nombre possible de langues. Cette réflexion pourrait être poursuivie par la réunion d'un séminaire interdisciplinaire consacré à l'étude des origines culturelles et sociales de la violence.
2. La promotion de l'éducation et de la recherche dans le domaine de la paix. Cette activité devrait être assurée par une approche interdisciplinaire et avoir pour objet l'étude des relations entre paix, droits de l'homme, désarmement, développement et environnement.
3. La poursuite du développement du Programme international UNESCO-PNUE d'éducation relative à l'environnement, en coopération avec les Etats membres, particulièrement pour mettre en œuvre la Stratégie internationale d'action pour l'éducation et la formation à l'environnement pour les années 90. Celle-ci devrait tenir pleinement compte de la nouvelle vision de la paix.
4. L'étude de la mise en place avec l'Université des Nations Unies d'un institut international d'éducation pour la paix et les droits de l'homme, destiné en particulier à la formation des futurs cadres, par un système d'échanges, d'enseignement et de stages.
5. L'établissement d'un recueil de textes émanant de toutes les cultures, mettant en évidence les points communs de leurs enseignements sur les thèmes de la paix, de la tolérance et de la fraternité.
6. L'élaboration de mesures visant à renforcer l'application des instruments internationaux des Nations Unies, en particulier de l'UNESCO, existants et à venir, concernant les droits de l'homme, la paix, l'environnement et le développement et de ceux qui encouragent le recours à la voie judiciaire, au dialogue, à la médiation et au

règlement pacifique des différends.

## ANNEXE 2 : DES IMAGES



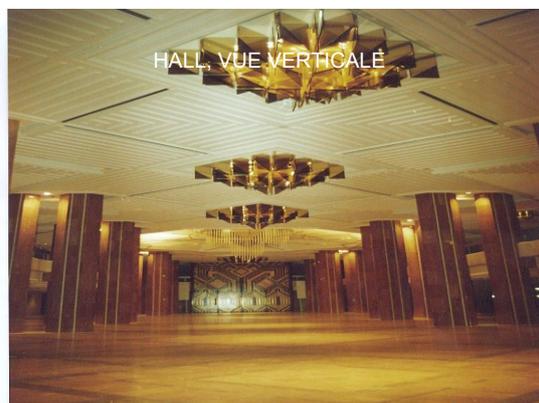
SALLE DE 400 PLACES



SALLE DE 2 000 PLACES



SALLE DE RÉCONCILIATION



HALL, VUE VERTICALE



Cérémonie d'ouverture et photo de famille lors du séminaire « Le citoyen et la culture de la paix »



Allocution d'ouverture séminaire PJCI



Les participants au séminaire sur le thème « Le citoyen et la culture de la paix »



Des séminaristes en atelier



Des séminaristes participant à un séminaire sur le thème « Education à la culture de la paix et à la démocratie »



Simulation d'un processus électoral par des séminaristes au cours d'un atelier sur la démocratie



Photo de famille avec le Parlement des Jeunes -PJCI



Séance de formation lors de la visite guidée de la paroisse de Nimbo-Bouaké



Présentation d'un comité d'exécution de plan d'action Séminaire Youth Network



Photo de famille avec les membres de Youth Network for peace



Dr Doumbia et l'Abbé Séraphin Kouadio de la Paroisse de Nimbo



Travaux en ateliers des membres de la Jeunesse Panafricaine Démocrate -JPAD

Dr Doumbia et Mr TIA Paul Responsable de Amnesty International section Sinfra



Photo de famille avec les membres d'Amnesty International Sinfra et Yamoussoukro



Photo de famille avec les séminaristes de la JPAD



Les membres du Conseil Supérieur des Imams –COSIM en atelier pour débattre du thème « L'opportunité de la démocratie dans un pays » dans la cadre de l'apprentissage du Débat contradictoire



Des séminaristes du COSIM en train de suivre un film pédagogique sur la tolérance



Séance de brainstorming



Remise de diplômes de participation aux membres du COSIM



Photo de famille des membres du COSIM



Photo de famille, séminaire ONG Youth NetWork for Peace in Africa



Des séances de brainstorming



Des séminaires avec leurs diplômes de participation

Travaux en atelier, séminaire COSIM



Lecture de la motion de remerciements, séminaire Youth



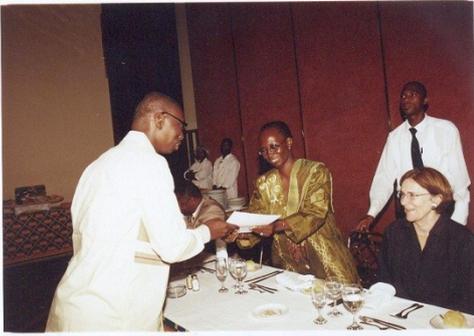
Travaux en atelier, séminaire Youth



Travaux en atelier Séminaire « Le citoyen et la culture de la paix »

Séminaire « Le citoyen et la culture de la paix »

Séminaire ISESCO



Remise de diplômes séminaire « Le citoyen et la culture de la paix »



Remise de diplômes séminaire  
PJI



La colombe de la paix